

l'écho!

DU GRAND-BORNAND

N°
03

MAGAZINE MUNICIPAL DU GRAND-BORNAND - SEPTEMBRE 2022

AGRICULTURE
NEIGE À L'HONNEUR
AU SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE

HABITAT
LA PROBLÉMATIQUE
DU LOGEMENT

FESTIVAL
AU BONHEUR
DES MÔMES
A FÊTÉ SES 30 ANS !

**LE GRAND
BORNAND**



ÉDITO



ANDRÉ PERRILLAT-AMÉDÉ
MAIRE DU GRAND-BORNAND

Bienvenue dans cette 3^e édition de notre bulletin municipal !

Après une année 2021 marquée par la pandémie, les activités ont repris normalement cette année. Un bel enneigement et une météo exceptionnelle ont largement contribué à la bonne fréquentation hivernale de la station.

Malgré ce contexte favorable, difficile de ne pas évoquer la guerre en Ukraine. Mise à disposition de logements, générosité de nombreux donateurs, soutien financier à la Croix-Rouge française : la Commune et les Bornandins ont répondu présent.

Au-delà du drame humain, ce conflit aura inévitablement des conséquences sur le coût de la vie, avec une hausse du prix des matières premières et de l'énergie, dont les collectivités devront tenir compte dans l'établissement de leurs futures charges de fonctionnement.

Événements festifs

Le Grand-Bornand vit depuis toujours au rythme des événements qui forgent son identité, et c'est un véritable plaisir de voir cette dynamique collective reprendre son cours. Organiser la Coupe du Monde de biathlon, Glisse en Cœur et tout récemment la 30^e édition du festival Au Bonheur des Mômes... Au lendemain d'une année bousculée par l'épidémie, ces challenges ont été relevés par l'ensemble des équipes et grâce à la mobilisation de plus de 1 000 bénévoles que je remercie chaleureusement.

Ces événements et de nombreuses manifestations associatives et fêtes traditionnelles ont ravivé les couleurs du Grand-Bornand et nous donnent plus que jamais l'envie de faire grandir notre village en œuvrant au service de ces liens humains, de ces moments de rencontre et de cette qualité de vie.

Une qualité de vie qui tient tout à la fois à nos paysages, à nos équipements, et à notre mode de vie en lien étroit avec un environnement montagnard façonné par une agriculture vivante et authentique. Une agriculture à l'honneur au Salon International de l'Agriculture 2022, avec Neige, vache de race Abondance et égérie de cette édition, et nos trois médaillés du Concours Général Agricole, catégorie Reblochon fermier !

Environnement

La canicule inédite de cet été nous rappelle, si besoin était, combien il nous faut accélérer la transition énergétique.

Sur ce volet, la démarche de labellisation Flocon Vert a abouti cette année à l'obtention d'un premier Flocon, et nous a permis de prendre davantage conscience de

nos axes d'amélioration. La commune poursuit ses engagements en faveur d'une meilleure qualité énergétique de son patrimoine bâti, et étudie également la possibilité de développer le recours aux énergies renouvelables.

Dans les domaines de la mobilité et des liaisons douces, nous renouvelons la piétonnisation estivale du centre-village et mettons l'accent sur la sécurisation des circulations piétonnes par un renforcement de la limitation « zone 30 » au centre-village et au Chinaillon. Prolonger le cheminement le long du Borne vers la vallée du Bouchet et réaliser une passerelle piétonne reliant le front de neige du Charmieux au Chinaillon figurent dans nos objectifs prioritaires. Rendre notre village plus accessible en modes doux ne deviendra réalité qu'en améliorant l'offre de transport et en développant des infrastructures dédiées à la circulation et au stationnement des véhicules. L'accessibilité à nos stations des Aravis est un enjeu fort. Souhaitons que l'étude mobilité menée conjointement par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, le Grand Annecy et le Département ébauche des solutions aux contraintes de déplacement actuelles.

Pour mieux appréhender les grands bouleversements sociétaux et climatiques qui questionnent le modèle de développement de la montagne française ces dernières décennies, nous nous sommes associés à l'Université Savoie Mont Blanc dans un projet d'envergure dénommé Le Grand (La)Bo. Vous découvrirez le contenu et les étapes de ce programme à la lecture de ce bulletin.

Logement

Enfin, un autre défi se pose à nous : notre population active résidente est confrontée, comme dans toutes les stations touristiques, à la difficulté d'accéder au logement permanent en raison de la rareté des offres locatives et du prix de l'immobilier. Ce bulletin vous permettra de prendre connaissance des actions engagées par le Conseil Municipal, via notamment la récente modification de notre document d'urbanisme. Ces problématiques sont cependant complexes et appellent également un appui législatif afin de doter les communes d'outils réglementaires.

Faire du Grand-Bornand un village de montagne accueillant et une station de ski généreuse, en poursuivant un développement responsable et respectueux de son environnement : voilà l'objectif que poursuit inlassablement l'équipe municipale grâce à la mobilisation de tous.

Bonne lecture.

N°
03

SOMMAIRE



- 04** Retour sur la saison hivernale
- 08** Versant durable
- 12** Habitat
- 15** Mobilité et liaisons douces
- 19** Projet « Art, Culture et Nature pour Tous »
- 20** Sports et loisirs
- 22** Services et vie locale
- 25** Domaine skiable
- 27** Agriculture
- 29** Finances
- 33** Jeunesse
- 35** 30^e anniversaire du festival Au Bonheur des Mômes
- 39** Nouvelles des équipes
- 40** Infos pratiques

Direction de publication :
André Perrillat-Amédé
Rédaction :
Mairie du Grand-Bornand

Crédits photos :
© Laurent Madelon - © Tilby Vattard
© Alpcat Média - © Kevin Voigt-Agence Zoom
© C. Chabod - © C. Hudry
© Ecole de Musique des Aravis - © Mairie de Thônes
© Kaviik - © Le Grand-Bornand Tourisme
© Mairie du Grand-Bornand

Conception graphique et réalisation :
Agence Les Gens & Vous - Agence Triptik

Impression :
Digital Print
Imprimé sur papier
100% recyclé et labellisé PEFC



RETOUR SUR LA SAISON HIVERNALE



Une reprise encourageante !

L'hiver qui vient de s'écouler a été synonyme de reprise économique ! Après un hiver 2020-2021 marqué par la fermeture des remontées mécaniques, bars et restaurants, la saison 2021-2022 a pu se dérouler plus sereinement.

Sur la période du 30 octobre 2021 au 29 avril 2022, le Grand-Bornand cumule 968 800 nuitées, toutes catégories d'hébergement confondues. Malgré les très nombreux ajustements rendus nécessaires par le contexte sanitaire, la fréquentation touristique hivernale a été très satisfaisante.

Ce qu'il faut retenir

- Le retour de l'événementiel a été déterminant et la Coupe du Monde de biathlon a marqué le coup d'envoi de cette belle saison avec 41 300 nuitées enregistrées pour la semaine du 11 au 17 décembre 2022. Les stations des Aravis ont, elles aussi, enregistré une fréquentation élevée. Cet événement permet en effet à l'ensemble du massif des Aravis de se démarquer sur cette période.
- Les vacances étrangères de fin d'année décalées sur la première semaine de janvier ont contribué à mieux répartir sur le début de saison la fréquentation habituellement concentrée sur deux semaines. Les clientèles étrangères ont généré 15,2% des nuitées professionnelles sur la saison.
- Les vacances d'hiver ont également favorisé une fréquentation équilibrée, les 4 semaines de vacances françaises cumulant au total plus de 289 000 nuitées au Grand-Bornand.
- La fréquentation de fin de saison (15 premiers jours d'avril) a en revanche été décevante malgré plusieurs opérations promotionnelles (Printemps de la montagne, offre week-end de Pâques...).

Quels enseignements en tirer ?

- Il faut souligner la très forte appétence pour le ski alpin et nordique ! Le ski reste l'activité la plus pratiquée pendant les séjours et les activités comme le ski de randonnée, raquette et la balade à pied, bien qu'en légère augmentation, se rapprochent de leur niveau d'avant-crise.
- Le séjour à la semaine reste un format prisé pour la moitié de la clientèle en montagne, qui privilégie largement les vacances d'hiver et en particulier pour les familles avec enfants.
- Les villages de montagne supports de station suscitent un véritable engouement et les valeurs que nous portons font écho aux attentes de nos clients !

La saison en quelques chiffres

701 686

journées skieurs

637

secours sur le domaine skiable, soit 1 secours sur 10 647 passages

18,1 M€

de Chiffre d'Affaires TTC pour la SAEM des remontées mécaniques

6,7 M

de passages sur les remontées mécaniques dont plus d'un million pour le télésiège du Charmieux

15

opérations de déclenchement préventif d'avalanches du 29 novembre au 9 avril

Ouverture très attendue pour les remontées mécaniques

Après quelques incertitudes à l'automne, notamment liées au contexte sanitaire, les conditions idéales de la fin novembre ont permis une préouverture du domaine le weekend du 4-5 décembre. L'ensemble du domaine skiable a officiellement ouvert le samedi 11 décembre avec un temps ensoleillé et une neige douce.

Les vacances de Noël se sont bien déroulées, malgré quelques aléas climatiques ayant légèrement réduit la fréquentation habituelle lors de la deuxième semaine. L'intersaison de janvier est venue rehausser ces statistiques grâce à une grande stabilité météo et une skiabilité excellente, permise par le travail quotidien des dameuses.

À la veille des vacances d'hiver, le nombre de skieurs depuis l'ouverture du domaine skiable était en avance

avec près de 25 000 clients supplémentaires par rapport à 2019-2020. Sur cette période, le chiffre d'affaires (CA) cumulé a dépassé de 4% celui de la dernière saison de référence (2020).

La fréquentation a bien été lissée sur les 4 semaines de vacances d'hiver et la barre des 300 000 skieurs a été atteinte avec une progression de près de 15 000 clients par rapport à février 2020). Au final, le CA des vacances d'hiver est en hausse de 14,8% sur 2019-2020 et de 8,4% par rapport à 2016-2017, années utilisées comme référence.

La saison s'est clôturée le week-end pascal avec un manteau neigeux persistant et une météo favorable, ayant permis d'atteindre les 700 000 journées skieurs cumulées au 14 avril.

Champions

Cette saison, Le Grand-Bornand comptait 10 champions sur les circuits Coupe du Monde. 6 d'entre eux ont été sélectionnés aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Grand-Bornand a eu le privilège de voir honorer parmi ses athlètes 2 porte-drapeaux de la délégation française : Tessa Worley et Benjamin Daviet. Félicitations à tous !

Retour sur leurs principaux résultats :

Tessa WORLEY (ski alpin)

- Petit globe de cristal : 1^{er} du classement général de la Coupe du Monde de Géant

Benjamin DAVIET (para ski nordique)

- 4 médailles aux Jeux Paralympiques
- 3 médailles aux Mondiaux
- 3^e du classement général de la Coupe du Monde de para ski de fond
- 2^e du classement général de la Coupe du Monde de para biathlon

Bastien MIDOL (skicross)

- 3^e au classement général de la Coupe du Monde de Skicross

Lucas CHANAVAT (ski de fond)

- 3^e au classement général de la coupe du monde de Sprint

Léo LE BLÉ-JACQUES (snowboardcross)

- 1^{er} podium en coupe du monde de Snowboardcross (3^e)

Félicitations également à Sophie Chauveau (biathlon), Léna Quintin (ski de fond) et Jonathan Midol (skicross) !



Trois jeunes athlètes du Ski club rejoignent cette année les rangs des champions !



Damien Levet, 21 ans

Inscrit au club depuis 2012
Biathlon

« Ce que j'aime le plus dans cette commune et ce club, c'est l'engouement qui, grâce à des personnes passionnées et motivées, fait de notre club une référence au niveau national et international. »



Paul Fontaine, 22 ans

Inscrit au club depuis 2016
Biathlon

« Le club m'a soutenu dès mon arrivée même si je ne l'ai pas connu plus jeune, et reste très vigilant à ce que ma carrière se déroule pour le mieux. Le Grand-Bornand est comme ma deuxième famille ! »



Julie Pierrel, 20 ans

Inscrite au club depuis 2014
Ski de fond

« Les entraîneurs m'ont donné le goût de la compétition, les Grands Prix du dimanche ont évolué en épreuves nationales et aujourd'hui en Coupe d'Europe... Un club rempli de champions avec un avenir bien tracé pour toutes celles et ceux qui vont y faire leur entrée. »



Biathlon : belle réussite pour cette 4^e Coupe du Monde !

Le coup d'envoi de la saison hivernale 2021 a été donné lors de l'accueil de la BMW IBU Coupe du monde de biathlon Anney-Le Grand-Bornand, à l'occasion d'une édition très attendue ! Le challenge que constitue l'organisation d'une telle compétition, après une année bousculée par l'épidémie, a été relevé par l'ensemble des équipes et les 847 bénévoles mobilisés.

En co-organisation avec la ville d'Anney, Le Grand-Bornand a accueilli cette compétition pour la 4^e fois avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, Savoie Mont Blanc et de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Après avoir célébré des résultats français remarquables, Le Grand-Bornand donne rendez-vous aux athlètes et aux passionnés en décembre 2022, 2024 et 2025 !

Rappelons que le stade Sylvie Becaert est l'unique enceinte sportive française homologuée pour accueillir cette compétition internationale.



L'édition 2021 en quelques chiffres

247
athlètes

31
pays

59 540
billets vendus

125 M
de téléspectateurs

35
médiats
représentés

5 M
d'euros de retombées
estimées*

* Selon « La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs » E. Barget, J.J. Gougnet ; Revue Economie Régionale et Urbaine, Edition Colin, 2007



Édition record pour Glisse en Cœur !

La 13^e édition de Glisse en Cœur s'est révélée particulièrement « Extra-ordinaire », avec un montant record de dons de plus de 729 000 € pour MeeO !

Cette structure expérimentale intitulée « Mon Ecole Extra-Ordinaire » permet la scolarisation, à Annecy, d'une cinquantaine d'enfants dont les troubles du neuro-développement (autisme, haut potentiel, etc.) empêchent tout parcours scolaire « classique ».

Durant cette édition, ce sont 32 272 km à ski qui ont été réalisés par les 135 équipes au départ de la course, soit quasiment l'équivalent d'un tour du monde, sur une seule piste et en 24h.

Les villes de Quiberon et Sevrier, partenaires du Grand-Bornand, se sont mobilisées en participant aux 24h de ski, ainsi que l'équipe des services de la mairie qui, pour sa première participation, termine à la 12^e place sur 65 avec 4 800 € de dons collectés. Les Sables d'Olonne, avec l'équipe organisatrice du Vendée Cœur, et le Département de la Haute-Savoie étaient également à skis pour la bonne cause.

Après deux ans d'arrêt forcé par la crise sanitaire liée à la Covid-19, Glisse en Cœur retrouve et renforce son statut de premier événement caritatif de la montagne française !



Au premier plan, Yannick Bestaven, vainqueur du dernier « Vendée Globe » avec Arnaud Boissières. Au second plan, le réalisateur Sébastien Blémond et les skippers Manuel Cousin et Maxime Sorel.



Concerts de Yannick Noah et Ofenbach sur la scène de Glisse en Cœur

VERSANT DURABLE

Labellisation Flocon Vert : point d'étape



La démarche de labellisation Flocon Vert, engagée en 2021 et ayant abouti à un premier « Flocon » sur les trois que compte le barème développé par l'association Mountain Riders, se prolonge en 2022 avec une deuxième phase d'audit.

Ce dernier sera réalisé à l'automne et permettra d'analyser les actions, projets et résultats obtenus au regard des enjeux et améliorations nécessaires identifiés lors du premier audit. Ce comité de labellisation sera composé de l'association Mountain Riders, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Fondation pour la Nature et l'Homme, l'association ATD (Acteurs du Tourisme Durable), Atout France et l'Université Savoie Mont Blanc. La collectivité est ainsi engagée dans une démarche exigeante guidée par un cahier des charges évolutif, avec un label remis en cause à chaque audit.

Cette labellisation a permis à la collectivité de prendre conscience de ses atouts mais aussi des axes d'amélioration à intégrer. N'ayant jamais été perçue comme une finalité, cette démarche a conduit le Conseil Municipal à construire un projet de recherche innovant et transdisciplinaire, sur trois ans, en partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc et présenté ci-après.

LE GRAND [LA]BO ■■■■■

un projet d'envergure pour l'équilibre entre développement et qualité de vie

La Commune, associée à l'Université Savoie Mont Blanc, s'est engagée dans un projet de recherche visant à appréhender et répondre aux multiples enjeux du développement durable sur les années à venir.



Le modèle qui a porté le développement de la montagne française ces dernières décennies donne des signes d'essoufflement et laisse apparaître d'importantes fragilités. Afin de s'inscrire dans une trajectoire pérenne, les territoires doivent s'organiser pour répondre aux multiples défis (économiques, environnementaux, sociaux, culturels, etc.) qui se posent à eux.

La commune s'est engagée parallèlement dans la démarche de labellisation « Flocon Vert » et dans une démarche de stratégie globale, disposant d'une dynamique d'animation locale ouverte et active. Aujourd'hui, la commune souhaite aller

plus loin et s'appuyer sur la recherche, la formation et le regard des jeunes qui sont l'avenir de la montagne, pour se poser les bonnes questions et construire de manière collective et concertée un avenir durable pour son territoire et au-delà pour la montagne de demain.

Pour répondre à cette ambition, le Grand-Bornand s'est tourné vers l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) pour son expertise sur les problématiques des territoires, pour ses compétences pluridisciplinaires en recherche et en formation mais aussi pour cette aspiration partagée d'une montagne à la fois durable et accueillante.

Le GRAND LABO : pourquoi et comment ?

Tout en tenant compte des spécificités de la Commune, l'enjeu du Grand Labo est de s'appuyer sur des méthodes innovantes et participatives pour appréhender, mesurer et respecter la capacité de charge du territoire tout en conservant la qualité de vie au Grand-Bornand.

Pour ce faire, la Commune a besoin d'indicateurs de pilotage fiables, opérationnels et accessibles à tous afin de dimensionner et structurer la stratégie de développement du territoire. Ces indicateurs permettront également de développer des outils à destination de la population et des visiteurs, visant à appréhender et à s'approprier les enjeux de la durabilité qui concernent le territoire.

Afin de mener cet ambitieux projet, l'USMB fédère une équipe scientifique pluridisciplinaire composée d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants issus de l'établissement et de l'Université européenne UNITA, ceci permettant une vision à 360° des problématiques spécifiques aux territoires de montagne.

Comprendre, expérimenter, partager, tester et agir !

Le Grand-Bornand est un lieu de vie apprécié, au cœur d'un espace naturel sensible. Il est ainsi essentiel de concilier un développement maîtrisé du territoire et la préservation des écosystèmes naturels, l'attractivité et la sobriété en matière d'exploitation ou de consommation des ressources, la capitalisation sur les points forts et la valorisation de la diversité.

De manière concrète, les équipes de l'USMB - chercheurs, enseignants et étudiants - travailleront autour de la préservation des conditions de vie locale (énergies, qualité de l'air et de l'eau, mobilité, déchets, etc.), et le bon fonctionnement des activités productives (comme l'agriculture). Elles réfléchiront à un nouveau modèle économique intégrant la diversification des activités et un tourisme 4 saisons.

Ces équipes travailleront en trois grandes étapes. Elles établiront d'abord un diagnostic tous azimuts du territoire, avec ses habitants, visiteurs et acteurs du territoire afin d'appréhender son fonctionnement comme un métabolisme vivant au sein duquel toutes les thématiques interagissent. Ce diagnostic permettra d'identifier les foyers de risques. La seconde phase permettra de proposer des solutions durables pour le territoire, à plusieurs échelles. Enfin, il s'agira de définir, toujours en collaboration avec la Commune et ses habitants - notamment les plus jeunes - des outils de pilotage du territoire mais également d'appropriation des enjeux du développement durable.

Le GRAND LABO : un projet collectif pour la qualité de vie au Grand-Bornand

Parce que mener un projet ayant pour ambition le maintien de la qualité de vie au Grand-Bornand sans l'engagement de sa population et ses acteurs n'aurait aucun sens, vous serez invités à vous impliquer tout au long du projet afin de partager les enjeux et de co-construire les outils à déployer. Parce que l'avenir du Grand-Bornand et de la montagne est l'affaire de tous, ateliers, conférences et événements seront proposés dans une dynamique collective.

Le GRAND LABO en données clés

4 ans

de travail associant les professionnels, les élus, les habitants, les chercheurs et les étudiants de l'USMB

30

enseignants et chercheurs mobilisés issus de 7 laboratoires de l'USMB

+ de 500

étudiants de l'USMB et de l'université européenne UNITA qui nous ferons partager leur vision de la montagne de demain



Énergies

Consommation énergétique des bâtiments

La Commune poursuit ses engagements en faveur d'une meilleure qualité énergétique de son patrimoine bâti.

Des travaux de calorifugeage de la tuyauterie des chaufferies d'un grand nombre de bâtiments communaux (école du Chinailon, église, Espace Grand-Bo, garage de la Place, bâtiment de la Floria, la Pastorale, presbytère, Maison Jalle, garage nordique de la vallée du Bouchet et chalet des Clarines) ont été réalisés et financés en quasi-totalité par des aides dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energies (CEE).

Géothermie

Ce système de chauffage, classé parmi les énergies renouvelables, permet de puiser la chaleur dans les sols et de la redistribuer via une pompe à chaleur, n'entraînant que très peu d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

La Source et le bâtiment du Charmieux bénéficient déjà de ce système de chauffage



et une étude de faisabilité sera réalisée afin d'étudier une possible installation de ce système dans les locaux de la Mairie, en remplacement du système de chauffage électrique actuel. Un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME est en cours.

Réseau de chaleur

La Commune étudie la possibilité de développer un réseau de chaleur qui permettra de chauffer plusieurs bâtiments publics (Maison du Tourisme, église, piscine, Espace Grand-Bo) à partir d'une chaufferie collective alimentée en bois énergie.

Une étude de faisabilité, financée à 90% par l'ADEME, a été confiée au SYANE.



Biodiversité

Observatoire environnemental

Dans le cadre de l'observatoire environnemental lancé en 2020 sur 3000 hectares (sur les 6000 de la Commune), le suivi des habitats naturels et de leur diversité floristique se poursuit.

Sur le plan faunistique, la mise en défens des zones d'hivernage du tétras-lyre a été réalisée par le service des pistes de la station, en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs et l'association communale de chasse du Grand-Bornand. Le comptage de la population des tétras-lyres, réalisé chaque année, permettra d'en mesurer les effets.

Dans les prochaines années, le périmètre de cet observatoire et le suivi des habitats naturels seront étendus à l'ensemble du territoire de la Commune.

Zéro déchet

Journées de ramassage des déchets

Annulées l'année dernière en raison du confinement, les journées de ramassage participatives sur les domaines skiables ont pu être organisées cette année. Ouvertes à tous, ces demi-journées ont réuni professionnels et habitants, en collaboration avec les différentes structures et associations du Grand-Bornand.

→ Sur le domaine nordique le 13 avril

Organisée par la Régie Nordique avec le foyer de ski de fond, le Ski Club, l'école de ski de fond et la Mairie, cette demi-journée a permis de collecter plus de 100 kilos de déchets et a réuni plus de 60 personnes.

→ Sur le domaine alpin 25 avril

Organisée par la SAEM des remontées mécaniques avec le concours de l'ESF, du Ski Club et de la Mairie, cette demi-journée a permis de collecter plus de 290 kilos de déchets et rassemblé plus de 70 volontaires.

Enfin, l'association communale de chasse a organisé une opération de ramassage des déchets le samedi 14 mai : les chasseurs ont arpenté les pentes du Lachat et ramassé 48 kg de déchets.

Merci à tous !



Nettoyage du torrent du Chinailon

Afin de permettre à terme la pratique du canyoning dans le torrent du Chinailon, un travail de nettoyage, ramassage des déchets et désencombrement des embâcles, débuté en 2021, a été poursuivi en 2022 par les membres du Club Alpin Français des Aravis et du bureau des guides du Grand-Bornand, ainsi que par plusieurs bénévoles.

HABITAT



La problématique du logement

L'accès à l'habitat permanent pour la population, et en particulier les jeunes, fait partie des préoccupations majeures du Conseil Municipal.

L'enjeu auquel sont confrontées les stations touristiques aujourd'hui est la difficulté pour la population active résidente d'accéder au logement permanent en raison de la rareté des offres locatives et du prix de l'immobilier.

Cette situation impose de mettre en place des dispositifs spécifiques facilitant l'accès au logement en location ou accession, en particulier pour les jeunes ménages.

En effet, les obligations de constructions de logements locatifs sociaux ou en accession sociale, rendues obligatoires par les documents d'urbanisme (SCOT et PLU), ne répondent plus suffisamment aux besoins : il existe une catégorie de population active intermédiaire pour laquelle les seuils de revenus en accession sociale s'avèrent trop restrictifs. Pour autant, ses revenus ne lui permettent pas d'accéder à la propriété au prix du marché. C'est pourquoi, en s'inspirant d'expériences

mis en place sur d'autres territoires qui subissent également une tension sur le logement, le Conseil Municipal a introduit dans la récente modification de son PLU une disposition imposant aux opérateurs de commercialiser, pour une partie significative de leurs programmes, des logements en accession à coût maîtrisé. Un conventionnement adapté fixe les conditions d'acquisition et de maintien du bien en résidence principale.

Cette nouvelle disposition vient compléter les orientations et obligations déjà inscrites dans notre document d'urbanisme, telles que :

- le fléchage de certaines zones dédiées à l'habitat permanent (location ou accession à la propriété)
- l'intégration de dispositions généralisant la réalisation de 20% de logements sociaux dans toutes les opérations supérieures à 1 000 m² de surface de plancher
- l'obligation pour les programmes touristiques d'intégrer leurs propres besoins en logements saisonniers.

Modification du PLU

Le Conseil Municipal a engagé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), laquelle a fait l'objet d'une enquête publique du 1^{er} juin au 4 juillet 2022.

Cette modification permettra de répondre à plusieurs objectifs :

- **adapter** la règle relative aux couvertures des toitures pour proposer une alternative à la couverture bois
- **renforcer** les dispositions réglementaires en faveur de l'habitat permanent
- **diminuer** la hauteur des bâtiments dans les secteurs destinés à l'hébergement touristique pour une meilleure intégration paysagère
- **ajuster** les règles d'urbanisme dans certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- **créer** une Orientation d'Aménagement et de Programmation (et une règle de hauteur spécifique) sur le secteur « Entrée de Villavit » pour encadrer le renouvellement urbain
- **compléter** le plan de zonage et notamment l'intégration des plages de dépôt sur les torrents du Chinailon et de la Duche
- **réajuster** à la marge le plan de zonage.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification, éventuellement amendé, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.



Programme de Samance

Accession à prix maîtrisé

Le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme en cours, de rendre obligatoire la réservation de logements à prix maîtrisé pour la population permanente pour tout projet immobilier dont la surface de plancher est comprise entre 500 et 1 000 m². Au-delà de ce seuil, l'obligation de réaliser 20% de logements sociaux entre en vigueur.

Une baisse de 30% du prix de vente a été appliquée pour les deux appartements de la première opération concernée : « Les chalets de l'Aiguille » au Chinailon. Cette mesure permet une acquisition au prix de 4 500 €/m² pour le T2 et le T3.

La sélection des candidats, via des critères stricts et adaptés, ainsi que les modalités de maintien durable des biens en résidence principale sont assurées par un conventionnement préalable entre la Commune et l'opérateur et retranscrites dans les actes de vente (successifs, le cas échéant) des appartements concernés.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser au service urbanisme de la Mairie.

Logements saisonniers

Une trentaine de logements appartenant à la Commune ou sous contrat de location sont à ce jour proposés via le Centre Communal d'Action Sociale aux saisonniers. Plusieurs opérations en cours de réalisation ou en projet viendront compléter ce parc.

Maison Augusta

Les travaux de rénovation de la Maison Augusta, débutés au printemps 2021, se sont achevés fin juillet. Ce projet de réhabilitation a permis de créer 5 studios, 2 appartements de type T2, un appartement de type T4 ainsi qu'un local dédié au commerce d'artisanat. Ces logements sont destinés à accueillir des saisonniers mais aussi des agents communaux.

Maison du Pont de Venay au Chinaillon

La réhabilitation de ce bâtiment est à l'étude et devrait permettre la réalisation de 7 logements (4 studios, 2 T2 et un T3). Ce projet bénéficie d'une aide de l'Etat à hauteur de 490 000 €. D'autres financements (Région et Département) ont été sollicités.

Ancienne crèche de la Maison du Tourisme au Chinaillon

Ces locaux, d'une surface de 285 m², seront aménagés en logements saisonniers.



Maison Augusta

Accession sociale à la propriété

La Commune et la société S.A. Mont Blanc étudient sur le secteur du Clos du Pin un projet de construction de 12 à 15 logements destinés principalement à l'accession sociale à la propriété. Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Bail Réel Solidaire.

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif qui dissocie, en termes d'acquisition, le foncier du bâti, permettant ainsi de réduire le coût

d'achat d'un appartement en résidence principale. Le foncier sera porté par La Foncière de Haute-Savoie en qualité de bailleur, et le propriétaire de l'appartement sera locataire du terrain. Ce dernier versera une redevance (adaptée) au bailleur. Comme pour toute accession sociale à la propriété, le BRS est concerné par les plafonds de ressources, fixés selon la zone géographique dans laquelle se trouve la Commune (Le Grand-Bornand est actuellement classé en zone B1).



CCVT - Enquête Habitat

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes s'est engagée dans l'élaboration de son 2^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document cadre fixera, pour la période 2023-2028, les principes et les objectifs de la politique Habitat intercommunale.

Tout au long du processus, différents acteurs, et notamment les habitants, seront associés et consultés pour co-construire le document ou apporter un éclairage sur certaines thématiques.

Dans le cadre du diagnostic, habitants et actifs du territoire sont invités à exprimer leurs avis et leurs attentes en répondant à l'enquête en ligne ouverte depuis le 6 juillet et jusqu'au 10 septembre.

L'enquête est accessible sur le site de la CCVT, celui de la Mairie ou en scannant le QR code suivant :



MOBILITÉ ET LIAISONS DOUCES

Piétonnisation du centre-village

La piétonnisation estivale mise en place l'année dernière se renouvelle cette année ! La place de l'Eglise est entièrement réservée aux piétons et accueille de nouveaux aménagements paysagers temporaires : bacs de végétalisation, bancs, ainsi que le manège. Une exposition, installée au centre-village (place de l'Eglise, de la Grenette et route de la vallée du Bouchet derrière l'Eglise) met en avant des photos retraçant l'histoire du village.

Cet été a vu également le retour tous les lundis du marché des créateurs à l'initiative des commerçants de la route de la vallée du Bouchet !

Dans l'objectif de faciliter les circulations douces, plusieurs arceaux, permettant d'accueillir deux vélos chacun, ont été installés autour des différents lieux à forte fréquentation : à proximité de la Mairie, à la Grenette, sur la place de l'Eglise, à proximité de la piscine municipale ainsi qu'au Chinailon.

Le Conseil Municipal souhaite pérenniser la piétonnisation de cette place de l'Eglise. Une mission va prochainement être confiée à un architecte paysagiste afin de définir le nouvel aménagement urbain de cet espace.



De nouveaux abribus au centre-village et au Chinaillon

De nouveaux abribus, au caractère architectural s'inspirant des abris de bassins des hameaux, ont été installés au Chinaillon : le premier aux Nants et le second au vieux village. Deux autres abribus seront prochainement installés, à la Communaille et au Clos du Pin.



Nouvelle aire de service camping-car Route des Pochons

Ouverte en accès libre uniquement pour les premiers mois, cette nouvelle aire peut accueillir deux camping-cars simultanément, avec une zone d'attente à proximité. Elle propose une aire de vidange des eaux usées et un rechargement en eau potable.



Renforcement des zones 30

Afin de favoriser la bonne cohabitation des automobilistes et des usagers de la voie publique sur les secteurs à forte affluence et ainsi améliorer la sécurité de tous, un renforcement de la limitation « zone 30 » a été institué au centre-village et au Chinaillon.

Une nouvelle signalisation et marquage au sol ont ainsi été réalisés ce printemps. Des limiteurs de voie (barriérage en bois) ont également été réalisés sur les axes principaux.

Pont de la Broderie

Le pont de la Broderie, permettant de relier la route du Terret à celle de la vallée du Bouchet, a fait l'objet d'une inspection en mai 2019. Le diagnostic et l'étude préliminaire du pont ont conclu en la nécessité de démolir le tablier actuel et de reconstruire un nouvel ouvrage.

Pour une meilleure fonctionnalité, son implantation sera décalée vers l'aval. L'ouvrage sera suffisamment dimensionné afin d'intégrer le cheminement piéton et le passage de la piste de ski de fond sous le tablier du pont.

Les études seront finalisées en 2022 pour des travaux envisagés en 2023.



Cheminement le long des berges du Borne

À la fois lieu de vie, espace privilégié de l'activité agricole, terrain d'accueil de multiples loisirs et milieu écologique diversifié, la vallée du Bouchet rassemble de nombreuses richesses environnementales, culturelles et économiques.

Dans la continuité de l'aménagement des berges du Borne dans la traversée du village, l'intérêt d'un parcours qui se prolongerait en amont et en aval est une évidence.

Dans ce contexte, les élus ont engagé différentes actions afin de mener à bien la création d'un chemin continu le long des berges du Borne entre la limite communale avec Saint-Jean-de-Sixt et le fond de la vallée du Bouchet. Une prolongation de cet itinéraire en direction du village de Saint-Jean-de-Sixt est souhaitée par les élus des deux communes afin de faciliter, dans le futur, les déplacements piéton et vélo entre les deux villages.

Créer cet itinéraire, destiné aux modes de déplacements doux et assurant la liaison entre le village et les différents hameaux de la vallée, permettra également l'entretien des berges du Borne et la pérennisation de la valeur écologique du cordon rivulaire qui accompagne la rivière.

Ce chemin sera réalisé avec un revêtement naturel, identique au cheminement actuel en aval du pont de l'Envers.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours. Ce projet se réalisera par tranches sur plusieurs années en fonction de l'obtention des accords fonciers.



Le vieux village du Chinailion : un patrimoine unique à préserver et à valoriser

Le patrimoine remarquable du vieux village du Chinailion correspond au bâti ancestral constitué des fermes typiques bornandines qui composent le hameau historique.

Au cœur de la partie la plus dense du hameau, la chapelle édifée en 1677 se signale par le clocheton qui orne sa toiture. De nombreux clichés mettent en lumière cet ensemble architectural remarquable et typique des villages savoyards. Une large partie du hameau historique est inscrite sur l'inventaire des sites par arrêté ministériel du 28 juillet 1944.



Souhaitant valoriser ce patrimoine unique, la Commune avait confié en 2017 une étude au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (CAUE). Cette étude a permis de réfléchir à la mise en valeur du patrimoine, en intervenant sur l'espace public et les éléments qui le composent (bassins, fontaines, murets...), ainsi que sur les deux entrées du hameau. C'est sur cette base qu'un vieux grenier anciennement implanté aux Outalays, a été installé à l'entrée ouest du vieux village. Il constitue un point d'accueil pour les visites organisées par les médiatrices de la Maison du Patrimoine.

S'appuyant sur le travail d'analyse réalisé par le CAUE, des propositions d'aménagement seront élaborées prochainement en concertation avec les habitants concernés.



Passerelle piétonne au Chinailion

À l'occasion d'aménagements publics réalisés dans le cadre d'opérations d'hébergement touristique, la Commune a créé des équipements facilitant le déplacement et l'accès au domaine skiable pour les résidents du Chinailion : la création de deux ascenseurs publics, l'un à l'Office de Tourisme et l'autre intégré à la résidence des Pistes du Soleil, permet ainsi aux skieurs de rejoindre à pied le départ des télésièges de la Floria et du Chatelet.

À l'entrée du Chinailion, la construction d'un ouvrage de franchissement du torrent pour piétons et skieurs, relié aux remontées mécaniques et services du Charmieux (bâtiment d'accueil, caisses, consignes à skis, garderie touristique, accueil et jardin de neige ESF) est l'une des composantes du projet global d'aménagement du front de neige du Charmieux.

Parmi les solutions techniques étudiées (téléporté, pont routier, passerelle), un ouvrage de type « passerelle piétons » a été privilégié pour des raisons économiques et de facilité d'exploitation.

Cette passerelle de 130 mètres de long projetée entre le bâtiment du Charmieux et l'entrée du Chinailion prendra appui en rive droite du torrent, sur le terrain communal destiné à l'accueil d'une résidence touristique et hôtelière. Un cheminement depuis l'aire de dépose minute organisée le long de la route départementale permettra aux piétons et skieurs arrivant par skibus, de l'aval comme de l'amont, de rejoindre cette passerelle.

Un concours de type « conception réalisation » a été lancé en début d'année auprès des constructeurs et la négociation est en cours avec les trois candidats retenus. La réalisation de cet ouvrage est étroitement liée au lancement du programme de lits touristiques à l'étude sur ce site.

La coopération transfrontalière comme levier de développement pour l'art et la culture

Le premier volet du programme européen de coopération transfrontalière Interreg ALCOTRA mis en œuvre avec la commune de Morgex (située en Vallée d'Aoste), la Fondation Sapegno et la Région Autonome de la Vallée d'Aoste était intitulé « Famille à la Montagne » et a permis de développer deux sites d'envergure : le Parc de la Lecture à Morgex et La Source au Grand-Bornand.

Le second volet dénommé « Art, Culture et Nature pour Tous » a pour objectif de conforter et diversifier des activités toutes saisons de découverte de la culture et de l'art montagnard alpin, à destination d'un public touristique et de proximité. Il s'inscrit dans la continuité de La Source et favorise la création d'œuvres artistiques, l'acquisition d'équipements et la réalisation de travaux tant sur

la Maison du Patrimoine que sur La Source. Il permettra également la mise en place d'échanges transfrontaliers, et assurera la continuité d'un travail intergénérationnel.

Il contribuera aussi au financement de certains travaux prévus sur l'aire de jeux du Borne, avec la mise en place d'un Dahu géant !

Ce projet doit également poursuivre les démarches participatives engagées en 2017 et associant de nombreuses personnes et structures ressources telles que Le Grand-Bornand Tourisme, l'association du Patrimoine Bornandin, les écoles, le club des Aînés, l'équipe du festival Au Bonheur des Mômes, mais aussi des habitants...

Un Dahu au Grand-Bornand !

En lieu et place de l'aire de jeux pour enfants, un Dahu géant va être prochainement érigé, abritant plusieurs espaces de jeu à l'intérieur. Cette œuvre ludique et décalée, symbolisant un animal imaginaire emblématique de l'Alpe, sera un appel à visiter La Source. Sa réalisation est programmée pour 2023.

Montant total des actions :

1 993 165 €

1 072 255 €
pour la Commune du Grand-Bornand

920 910 €
pour la Commune de Morgex



La Source fête ses deux ans cet été !

Lieu de découverte et de partage autour de l'Alpe, La Source est ouverte depuis juin et jusqu'à fin septembre, pour la deuxième année consécutive. Sa vocation reste inchangée : accueillir différents types de publics (individuels, groupes, scolaires...) en proposant des activités pédagogiques, créatives et artistiques à l'intérieur comme à l'extérieur.

Durant l'été 2021, plus de 4 600 visiteurs l'ont découverte !

Pour sa deuxième année, le site s'est développé : il accueille notamment

un nid géant, élément artistique permettant aux visiteurs de se plonger dans l'univers de l'Alpe à travers des immersions sonores.

Une nouvelle programmation culturelle et artistique vient également enrichir le site tout au long de la saison, comprenant des ateliers libres, des spectacles ou encore des concerts.

De nouvelles découvertes ludiques et décalées, pour étendre l'imaginaire des plus petits et des plus grands !



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Piscine municipale

La piscine municipale a ouvert ses portes le samedi 28 mai et a accueilli un large public tout en finalisant les travaux de remplacement du toboggan.

Accessible depuis début juillet, il propose 60 mètres de glisse pour petits et grands !

Un projet de mise aux normes des pédiluves et de réaménagement de la pataugeoire, permettant d'accueillir un public PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera étudié à l'automne 2022.



Dans les coulisses de l'ouverture de la piscine...

→ Préparation des 3 bassins et espaces extérieurs

- reprise du carrelage (entre 500 et 600 carreaux chaque année)
- nettoyage des bassins et des plages (environ 130 heures de travail)
- redémarrage du local technique : pompes hydrauliques, filtres et chaufferie (50 heures de travail)

- remplissage des bassins (environ 1 300 m³ en 72 heures)
- chauffage et traitement de l'eau (3 jours pour atteindre 27°C)
- entretien des espaces verts (5 000 m³ pour 65 heures de travail)

→ Préparation du bâtiment d'accueil

- travaux de plomberie et de peinture (plus de 30 heures de travail)
- entretien des locaux et traitement contre la légionellose dans les espaces sanitaires
- mise en place de la comptabilité et des terminaux de paiement

→ Installation des équipes

- recrutement du personnel et préparation des plannings
- formation en secourisme avant le début de la saison (« recyclage » des MNS effectué le 27 mai 2022 au CFMM)



Tennis

Le court de tennis n°4, initialement réalisé en béton poreux, a été rénové et propose désormais un revêtement en gazon synthétique. L'amorti de ce dernier est ainsi plus adapté à une pratique tous niveaux et tous publics. Le sable utilisé pour stabiliser le terrain se compactera au fil des utilisations.

VTT

Le **Ludo Park**, nouvel espace de loisirs VTT situé à Lormay, a été complété d'un troisième parcours ainsi que d'un « pumpline » naturel. Quatre pistes sont ainsi accessibles, adaptées aux différents niveaux !

La piste VTT **Virolo** a été entièrement rénovée. Elle offre une descente ludique vers le Chinaillon depuis l'itinéraire du tour du Lachat.

Piste de ski roue et pas de tir permanent de biathlon

Le Grand-Bornand a acquis une notoriété internationale grâce à l'organisation de la Coupe du Monde de Biathlon. Pour autant, notre station ne dispose pas d'équipement permettant la pratique de cette discipline toute l'année.

La création d'une piste de ski roue et d'un pas de tir permanent de biathlon permettrait :

- le déroulement des entraînements des enfants des ski-clubs en pleine sécurité
- l'accueil de stages d'entraînement,
- le développement d'une nouvelle offre touristique
- l'organisation de compétitions régionales et nationales.

Le Conseil Municipal a lancé une étude afin de définir le meilleur emplacement pour ce projet.

Skatepark et city stade

Pour répondre aux attentes de notre jeunesse, l'aménagement d'espaces dédiés à différentes pratiques (tels qu'un skatepark ou pumtrack) est en réflexion à proximité du stade de foot des Aravis. Cette démarche intègre également l'installation d'un véritable city stade.

Sentiers thématiques

Si le sentier de la forêt rencontre un réel succès, le « sentier découverte » au Chinaillon nécessite une réhabilitation. Dans ce cadre, un cheminement piéton sera aménagé depuis l'Office de Tourisme du Chinaillon pour en faciliter l'accès.

Un nouveau sentier thématique en direction du refuge Gramusset est à l'étude et permettra d'initier et de sensibiliser les randonneurs à la grande valeur paysagère de la chaîne des Aravis, à ses particularités géologiques et géomorphologiques, la faune et la flore présentes, sans oublier le rôle de l'humain dans les alpages.



SERVICES ET VIE LOCALE

Les cabinets médicaux du Chignaillon et centre-village

Comme dans bon nombre de secteurs isolés, les stations de ski commencent à être touchées par la désertification médicale. La spécificité de l'exercice en montagne apporte des contraintes supplémentaires liées au coût du matériel (urgences, radio...) et au prix du foncier.

Saisie par les jeunes médecins installés au Chignaillon et confrontés à un problème



Cabinet médical du centre-village



Cabinet médical du Chignaillon

urgent de locaux, la Commune, après avoir étudié différentes options, a décidé de transformer les caisses des remontées mécaniques de la Floria et les locaux annexes en cabinet médical. Ce site présente l'avantage d'être au pied des pistes et à proximité du centre urbanisé. Les travaux sont en cours et la livraison prévue avant le début de la saison d'hiver.

Des travaux vont également être engagés au cabinet médical du village pour aménager une salle de consultation supplémentaire.

Mairie et Centre Technique Municipal

Les locaux du rez-de-chaussée de la Mairie ont été réaménagés en bureaux afin de répondre aux besoins des services. Des travaux complémentaires doivent être engagés dans le bâtiment afin d'améliorer la fonctionnalité des locaux actuels, rassembler les services excentrés et assurer un accueil optimal du public.

Les anciens locaux du stade de foot vont être réhabilités et affectés au personnel du Centre Technique Municipal. Ces travaux permettront de disposer de sanitaires et d'espaces différenciés hommes et femmes.



EHPAD

« Le chant du Fier » à Thônes

Un déménagement minutieusement préparé !

Après 18 mois de travaux, le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la vallée des Aravis a ouvert ses portes le 2 mars dernier.

Un déménagement mené tambour battant, longuement préparé, qui a permis aux 82 résidents de prendre rapidement possession de leurs nouveaux quartiers. En pleine capacité, ce nouvel établissement permettra d'accueillir 106 résidents.

Un nouvel établissement, un nouveau nom, mais aussi un nouveau lieu, à proximité du cœur de ville. Pour préparer au mieux ce changement de vie et d'habitudes, les familles ont préalablement été reçues individuellement pour accompagner leurs aînés dans ce bouleversement. Les familles ont également été invitées à procéder, lorsqu'elles le souhaitaient, à l'installation et à la décoration de la chambre.

Enfin, chaque résident a pu bénéficier d'un référent parmi les membres du personnel. Leurs habitudes de vie ont été prises en compte dans la proposition de chambre qui leur a été faite.



Nouveau siège pour la société des remontées mécaniques

Rachetée par la Commune en 2020, la maison du docteur Jalle, en cours de réhabilitation, va prochainement accueillir le siège de la SAEM des remontées mécaniques.

Point d'étape sur l'assainissement de la vallée du Bouchet

Les travaux d'assainissement de la vallée du Bouchet, portés par la Société Publique Locale O des Aravis, ont débuté à l'automne 2021 pour une durée de deux ans. Ces travaux apportent un réel service à la population en permettant à une centaine d'habitations et une dizaine d'exploitations agricoles d'être raccordées à l'assainissement collectif dans la vallée du Bouchet et jusqu'aux Troncs.

Rappel des financements :

Agence de l'eau
Rhône-Méditerranée :
45% soit 1,6 M€

Département de la Haute-Savoie :
35% soit 1,2 M€

O des Aravis :
20% soit 0,7 M€

La première tranche de travaux, jusqu'au ruisseau de la Vendanche, est avancée à près de 80%. La seconde partie, entre les Plans et Lormay, atteint les 85% d'avancement et reprendra à l'automne au niveau de la route du Col des Annes. Pour la troisième tranche de travaux, les travaux se prolongeront du torrent de la Duche jusqu'aux Troncs.

Office de Tourisme du Chinaillon

Point névralgique de la rue principale du Chinaillon, il est ouvert durant les saisons d'été et d'hiver. Durant cette dernière, le personnel des remontées mécaniques, de Grand-Bornand Tourisme et des écoles de ski conjuguent leurs efforts pour proposer un service complet aux clients en séjour et aux excursionnistes.

Durant la saison d'été 2021 et l'hiver 2021 - 2022, l'office de tourisme a été ouvert 189 jours et a accueilli presque 20 000 visiteurs.

La plateforme d'accueil, datant des années 90, devient vieillissante tant sur le plan de sa conception et aménagements que de son esthétique générale. À l'heure actuelle, elle ne correspond plus aux standards des offices de tourisme et aux attentes de nos clients. Une réflexion de rénovation est donc menée afin de répondre aux objectifs suivants :

→ **permettre** d'assurer l'accueil, le conseil en séjour, la vente de forfaits et d'activités été et hiver et de produits dérivés

Médaille d'Or du Tourisme décernée à Isabelle Pochat-Cottilloux

La Médaille d'Or du Tourisme a été remise cet été à Isabelle Pochat-Cottilloux, directrice de l'Office de Tourisme du Grand-Bornand depuis 17 années, à l'issue de l'Assemblée Générale de la SAEM Le Grand-Bornand Tourisme.

Cette distinction ministérielle, hautement symbolique, est destinée à « récompenser les personnes qui ont

- **être conforme** aux attentes de la marque Qualité Tourisme
- **améliorer** le parcours client en optimisant les espaces d'accueil et de vente et en facilitant les flux pour les journées de forte affluence
- **déployer** des espaces numériques et digitaux
- **rénover** la salle du niveau supérieur dédiée aux familles (lors des journées d'arrivée et de mauvais temps) et labellisée « Famille Plus »
- **assurer** des services et de l'information en dehors des horaires et périodes d'ouverture.

À l'instar de l'Office de Tourisme du village rénové en 2016, cette plateforme d'accueil reflétera notre positionnement à travers le choix des matériaux et des visuels retenus. Un cahier des charges a été réalisé et de premières pistes sont à l'étude.

Le programme de rénovation prendra également en compte le redimensionnement des toilettes publiques adjacentes au bâtiment.

contribué au développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent ».

Son implication dans l'organisation des nombreux événements emblématiques du territoire, à commencer par le festival « Au Bonheur des Mêmes » dont elle assure la direction générale aux côtés d'Alain Benzoni ou encore « Glisse en Cœur », qu'elle a créé de toutes pièces en 2008, a notamment été soulignée.

Reconnue bien au-delà de notre village pour sa connaissance du tourisme en montagne et son évolution, ses qualités humaines et d'écoute contribuent au rayonnement du Grand-Bornand : félicitations et merci !





Mise à l'honneur d'Alain Fournier-Bidoz

Une cérémonie de mise à l'honneur s'est déroulée en juillet afin de remercier Alain Fournier-Bidoz pour ses 37 années de service au sein du Centre de Première Intervention du Grand-Bornand, dont 9 réalisées en responsabilité de chef de centre.

Entouré de sa famille, des sapeurs-pompiers du Grand-Bornand, des chefs de centre des vallées de Thônes, des élus et des habitants, le lieutenant Alain Fournier-Bidoz s'est vu décerner le grade de capitaine par le colonel Nicolas Marillet, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie.

Depuis le 1^{er} octobre 2020, le lieutenant Sylvain Alais assure le commandement de notre centre de secours. Un grand merci pour cet engagement exemplaire au service de nos concitoyens !

Anniversaire de jumelage avec Quiberon

En 1997, le Grand-Bornand et Quiberon signaient leur pacte de jumelage. Au fil des années, des liens se sont tissés, des moments riches et chaleureux ont été partagés et une amitié s'est consolidée.

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter les 25 ans de jumelage. Nos amis quiberonnais ont ouvert le bal en participant pour la troisième fois à Glisse en Cœur du 17 au 20 mars. Sous leur nom d'équipe « Quiberon infiniment solidaire », ils ont soutenu l'association MeeO et ont terminé 4^{èmes} dans la catégorie « tribu ». Une vraie marque d'engagement... et de solidarité.

Depuis, une délégation de 23 bornandins s'est déplacée à Quiberon mi-mai pour approfondir les échanges et conforter nos liens.

Nos jeunes ont également pu profiter d'un échange « classe découverte » : les élèves de l'école du Chinailon se sont rendus à Quiberon du 13 au 17 juin pour profiter de la Côte Sauvage, découvrir la pêche au carrelet et aux coquillages... sans oublier le surf



pour les plus grands ! Les jeunes quiberonnais ont eux aussi séjourné au Grand-Bornand pour une semaine de découverte à la montagne !

En septembre, ce sont les élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste qui retrouveront les paysages de Quiberon pour leur traditionnel voyage scolaire.

Cet été, une exposition d'œuvres d'artistes quiberonnaises et quiberonnais est répartie le long de la balade du Borne, à proximité de la piscine et de l'Espace Grand-Bo.

De prochains échanges et projets entre Quiberon et Le Grand-Bornand sont déjà en préparation ! La section nordique du Ski-Club a notamment programmé un stage de préparation physique aux vacances de Toussaint : 22 jeunes fondeurs et leurs entraîneurs bénéficieront des équipements et infrastructures de l'école nationale de voile située à Saint-Pierre-Quiberon, des activités et bienfaits de l'océan !

DOMAINE SKIABLE



Aboutissement du programme Charmieux

Après trois années de travaux, le programme Charmieux a été inauguré le 15 mars dernier. Nous vous invitons à consulter la vidéo de présentation réalisée à cette occasion sur le site internet ou la page YouTube de la Mairie.

Scannez le QR code pour accéder directement à la vidéo :



Pour sa deuxième année d'exploitation, le télésiège débrayable 6 places du Charmieux a enregistré 1 097 400 passages cet hiver !

Au printemps, les pylônes de l'ancien télésiège des Gettiers ont été retirés et les socles ont été conservés pour accueillir les mâts d'éclairage de la piste Glisse en Cœur. Au total, Le Grand-Bornand a allégé son domaine skiable de 60 pylônes, soit près de 20% du nombre total, pour seulement 9 réinstallés.

“ Ils en parlent

« Le parcours client est simplifié en réunissant sur un même site parking, arrêt navettes, billetterie, consignes à skis, crèche, jardin d'enfants, départ des cours de ski, accès domaine skiable... Indispensables à la réussite de son activité ou de son séjour. La qualité technique du télésiège du Charmieux améliore aussi cette expérience utilisateur. »

Renaud Lobry, Directeur de la SAEM des remontées mécaniques du Grand-Bornand.

« C'est un outil qui permet à nos moniteurs de proposer un enseignement de qualité et qui répond parfaitement aux attentes de la clientèle d'aujourd'hui. »

Stéphane Deloche,
Directeur de l'ESF du Grand-Bornand.

« Une belle réalisation au service de toutes les familles résidentes ou vacancières ! C'est un énorme gain de temps et un confort, voire une nécessité, pour l'accueil des familles. Les locaux, le mobilier, la terrasse semi-enneigée garantissent des conditions d'accueil optimales pour les enfants. »

Elsa Tardy,
Directrice de la Maison de l'Enfance.



Télesiège de la Taverne

La commune du Grand-Bornand et la SAEM des remontées mécaniques, en qualité d'exploitant, ont pour objectif de remplacer le télesiège fixe 2 places (TSF2) de la Taverne (datant de 1973) par un TSF4 afin d'offrir un meilleur confort aux usagers, fiabiliser et améliorer la sécurité de l'installation mais aussi faciliter l'accès au secteur ensoleillé du plateau de la Joyère et à l'ensemble du domaine skiable, en parallèle de la télécabine du Rosay.

Le nouvel appareil devrait être réalisé en 2023 après instauration d'une servitude. Cette réalisation s'accompagne d'une volonté forte de limiter les impacts environnementaux avec la réutilisation d'un appareil d'occasion et de pièces de l'ancien télesiège des Gettiers, permettant une diminution du bilan carbone global du projet : utilisation de matériel stocké dans les Alpes avec un transport fortement réduit, coordination d'entreprises situées à faible distance, réutilisation de composants contrôlés et soumis à révision, matériel en majorité déjà manufacturé...

Télesiège de la Duché

Le télesiège fixe 3 places de La Duché (TSF3), situé dans le secteur du col des Annes, est en service depuis 1982 et possède un rôle stratégique dans la distribution de ce secteur excentré, en servant notamment de retour vers le secteur du Maroly.

Le remplacement de cet appareil par un télesiège fixe 4 places (TSF4) est envisagé en 2023 sous maîtrise d'ouvrage de la SAEM des remontées mécaniques. Un maître d'œuvre travaille actuellement sur des esquisses de tracé, afin de proposer l'option la moins impactante du point de vue de l'environnement (éviter les zones humides et des habitats naturels sensibles), la plus sécuritaire (éloignement des chalets afin de se conformer à la réglementation en vigueur vis-à-vis des risques incendie et minimisation des risques avalanche), la mieux intégrée (ligne basse, implantation et architecture des gares) et la plus fonctionnelle (fiabilité, optimisation énergétique).

Caisses du Chatelet

L'amélioration du parcours client est l'une des priorités de la SAEM des remontées mécaniques et l'attente en billetterie au Chinaillon fait notamment partie des axes perfectibles. La réalisation des caisses du Charmieux a permis de solutionner cette problématique sur l'une des portes d'entrée du domaine.

L'extension des caisses du Chatelet (passage de 4 à 7 caisses dont une avec accès PMR) et le déplacement des bornes automatiques contribueront également à apporter un meilleur service sur cet axe stratégique situé au plus près des zones de stationnement du secteur, de l'arrêt navettes et des remontées adjacentes. Cette nouvelle billetterie sera opérationnelle pour la prochaine saison hivernale.

**Le télesiège
débrayable 6 places
du Charmieux
a enregistré
1 097 400
passages
cet hiver !**





AGRICULTURE

La race Abondance à l'honneur au Salon International de l'Agriculture



Neige, jeune vache bornandine de 3 ans, était cette année l'égérie du Salon International de l'Agriculture ! Elle représentait la race Abondance et était l'ambassadrice du territoire des vallées de Thônes, des Aravis ainsi que du Grand-Bornand.

Accompagnée de Diette, vache doyenne du Salon, elles ont accueilli visiteurs et personnalités durant les 9 jours de l'événement. Un grand merci :

- aux éleveurs de Neige : Philippe, Arnaud et Pauline Missillier pour le GAEC « Le Maroly »
- aux éleveurs de Diette : Fabrice et Jérôme Perrillat-Collomb pour le GAEC « Col des Annes ».

Le Concours Général Agricole dans la catégorie Reblochon fermier, organisé au sein du Salon, a également fait briller les agriculteurs bornandins :

- **Médaille d'Or** pour le GAEC « La Pierre du Saix », représenté par Tristan et Thomas Suize
- **Médaille d'Or** pour le GAEC « La Chaîne des Aravis » représenté par Florian Perrillat-Mercerot et Marie-Lise Jacquard
- **Médaille d'Argent** pour le GAEC « Pays de Savoie », représenté par Stéphane Bruyère et Sylvie Favre-Bonvin.



Alimentation en eau des alpages

Soutenus par le Département à hauteur de 80%, des travaux d'amélioration de l'alimentation en eau des alpages communaux de **Samance** et de la **Bombardellaz** seront engagés cette année.

Création d'une Association Foncière Pastorale au Grand-Bornand

Les espaces pastoraux sont le socle de la vie montagnarde, où agriculture et pastoralisme sont reconnus d'intérêt général. Enjeux en matière d'environnement, de partage de l'espace et de tourisme, ils constituent un patrimoine culturel emblématique, au cœur de notre identité et attractivité.

Au Grand-Bornand, ces espaces occupent plus de 2 600 ha en surface pastorale soit environ 43% du territoire communal, et accueillent 56 unités pastorales pour 35 ateliers de fabrication de reblochs fermiers en alpage. Pour ces raisons et par l'importance de son cheptel (environ 1 700 bovins, 900 ovins et 200 caprins), Le Grand-Bornand est la première commune agricole de Haute-Savoie. Cette activité génère un tissu économique et social dynamique avec près de 100 emplois en équivalent temps plein (ETP).



Au regard des enjeux convergents de pérennisation de l'activité pastorale et de préservation des milieux naturels, la Commune a, de tout temps, consacré une attention toute particulière à l'aménagement et l'entretien de ces espaces d'altitude. Son action s'est notamment concrétisée par la création en 1985 de la Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) des Aravis qui regroupe les alpagistes et propriétaires bailleurs d'alpages du Grand-Bornand. Dans le cadre de cette structure, de nombreux aménagements réalisés dans l'intérêt de ses adhérents ont été financés avec l'aide de la Région et de l'Europe.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre sa politique pastorale en initiant la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP).

Qu'est-ce qu'une A.F.P ?

Créées par la loi pastorale de 1972, les AFP sont des outils de gestion des espaces pastoraux et forestiers. Leur intérêt a été confirmé par les lois Montagne de 1985 et 2016.

Une AFP permet de regrouper des propriétaires de terrains (privés et publics) dans le but de constituer un périmètre agropastoral facilitant la gestion des espaces d'altitude en menant des actions coordonnées au sein de ce périmètre.

Elle peut conduire des projets dans les domaines suivants :

- la sécurisation de l'alimentation en eau
- la modernisation et rénovation du bâti pastoral
- l'amélioration et réfection de la desserte pastorale (chemin d'accès)
- les équipements d'accueil du public (à vocation non commerciale)
- la reconquête pastorale (débroussaillage)
- l'accompagnement des propriétaires volontaires à la mise en location de leur alpage
- la sensibilisation des publics à l'activité agropastorale.

Elle constitue également un cadre adapté pour favoriser l'installation agricole en zones difficiles.

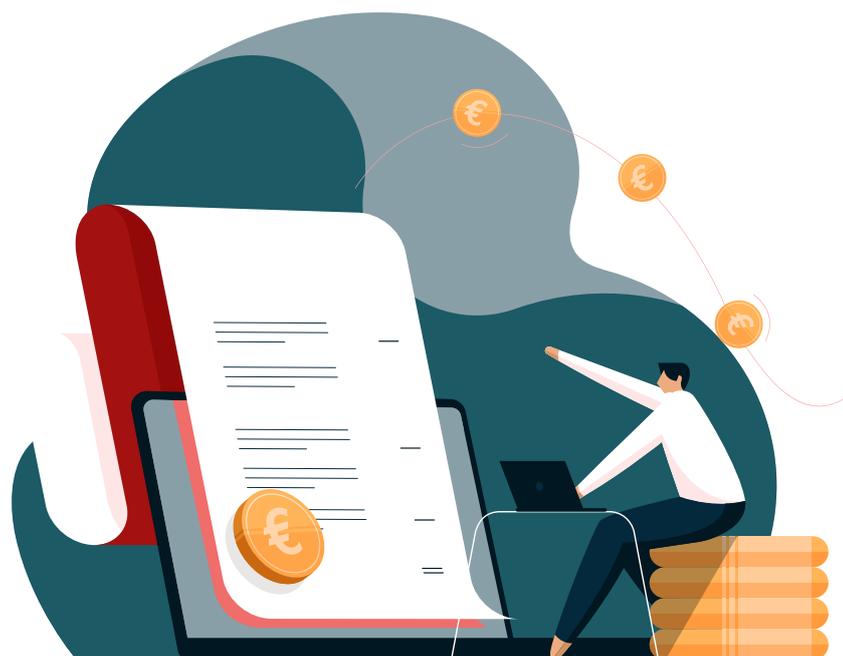
Actuellement, une trentaine d'AFP sont présentes en Haute-Savoie et notamment à La Clusaz, Manigod, Le Reposoir, Morzine, Chamonix, Châtel...

En tant qu'établissement public à caractère administratif, l'AFP est prioritairement éligible aux aides publiques et permet de nouvelles possibilités de financements, notamment dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département. Ces aides viennent compléter les financements de la Région et de l'Europe mobilisés actuellement par la SICA.

Suite aux rencontres organisées avec le Syndicat agricole local et la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA 74), le Conseil Municipal a validé le projet de création d'une AFP et a sollicité, au titre du Plan Pastoral Territorial (PPT) porté par la CCVT, une aide de 30 132 € pour la constitution de cette dernière.

Un pré-périmètre d'étude foncière a été défini et représente près de 4 000 ha soit environ 2 900 parcelles et 650 comptes cadastraux. Une réunion générale d'information auprès des propriétaires concernés, suivie d'une enquête publique, seront prochainement organisées afin de présenter le fonctionnement et les nouvelles opportunités que permet ce dispositif, et recueillir les adhésions des propriétaires.

FINANCES



UN BUDGET* DE 29,66 M€

- dont 13,36 M€ en fonctionnement
- dont 16,30 M€ en investissement

* Ensemble des budgets 2022 consolidés (SPA + SPIC) en dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (hors restes à réaliser)

UN BUDGET 2022

« prudent et maîtrisé dans un contexte difficile »

Le budget 2022 a été approuvé le 14 avril dans un contexte inédit d'instabilité géopolitique et de flambée des prix. Alors que s'ouvre devant nous une période d'incertitude, que la montagne est confrontée aux impacts du changement climatique et à l'évolution des comportements sociétaux, le Conseil Municipal doit poursuivre sa politique volontaire, engagée et raisonnée pour préserver la vitalité économique du territoire.

Une politique volontaire d'investissement, permettant de conforter notre activité touristique et de réaliser les équipements structurants à destination de la population.

Une politique engagée, pour préparer l'avenir en étant attentif à notre impact environnemental et poursuivre la nécessaire transition vers encore davantage d'activités 4 saisons.

Une politique raisonnée, avec des budgets maîtrisés et une gestion rigoureuse, ce à quoi le Conseil Municipal est attaché depuis le début de son mandat.

Le budget 2022 a été élaboré en tenant compte de ces orientations. Une augmentation limitée à 2% du taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties a été votée.

Il se compose d'un budget principal et de cinq budgets annexes :

- **Le budget principal (17,6 M€)** intègre l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et des services publics locaux.
- **Les cinq budgets annexes (12,0 M€)** permettent quant à eux d'établir le coût réel d'une activité ou d'un service public, qu'il soit directement géré par la Commune ou délégué à un exploitant dans le cadre d'un contrat.

Caractéristiques et particularités des budgets : les clefs pour comprendre

La structure et les caractéristiques des budgets du Grand-Bornand sont propres aux spécificités de notre territoire touristique et de montagne. Ils se répartissent en deux grandes catégories :

SPA

Les budgets des services publics à caractère administratif (SPA)

correspondant au budget principal et aux budgets annexes Domaine Nordique, Forêt et CCAS.

- Ils forment le **noyau d'origine des services publics** et sont **principalement financés par l'impôts et les dotations de l'Etat** et non par des redevances perçues auprès des usagers.

SPIC

Les budgets des services publics à caractères industriels et commerciaux (SPIC)

qui sont les budgets annexes Tourisme et Auberge Nordique.

- Ils sont **distincts et autonomes** du budget principal et des autres budgets annexes à caractère administratif, dans la mesure où ils doivent **exclusivement et impérativement se financer et s'équilibrer au moyen des recettes liées à l'exploitation** de l'activité commerciale (redevance, tarification usager, etc.).
- **La Commune ne peut pas verser de subvention** pour prendre en charge les dépenses des SPIC dans son budget principal (sauf dans certains cas très limités, encadrés par la loi).
- Au Grand-Bornand, les deux services publics sont chacun exploités dans le cadre d'une **délégation de service public**.

A titre d'exemple, sur le **budget annexe Tourisme**, la dette contractée pour financer les investissements est entièrement compensée et remboursée par l'exploitant qui verse une redevance correspondant exactement aux remboursements annuels des emprunts. La dette reste donc à la charge de l'exploitant. Il en va de même pour le **budget annexe Auberge Nordique** où l'exploitant verse un loyer permettant de couvrir les annuités de la dette.

Lors de l'analyse de la santé financière de la Commune, il est nécessaire de s'interroger sur la strate de population prise en compte.

Il sera alors possible d'interpréter différemment les niveaux de dépenses, de recettes et d'endettement en fonction de la strate de population retenue. Pour la Commune du Grand-Bornand :



La population INSEE

Elle se compose des personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle s'élève à **2 166 habitants en 2021**.



La population DGF

Elle se compose de la population INSEE et des résidences secondaires. Elle s'élève à **6 689 habitants en 2021**.



La population surclassée

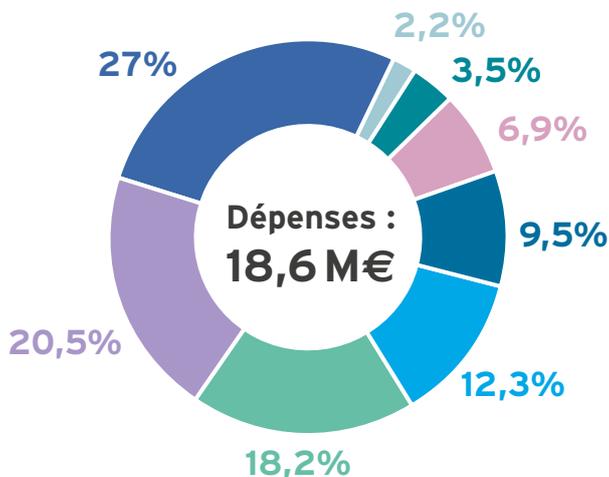
Par arrêté préfectoral du 22 septembre 2011 la Commune du Grand-Bornand a été surclassée dans la catégorie des villes de 20 000 à 40 000 habitants. La population surclassée qui ajoute la capacité d'accueil touristique (selon les critères du décret du 6 juillet 1999) à la population INSEE s'élève quant à elle à **27 319 habitants en 2021** (données Savoie Mont Blanc au 28 mars 2022).

C'est donc au regard de ces trois strates de population que sont dimensionnés les budgets de la commune et les investissements menés afin de répondre aux besoins du territoire.

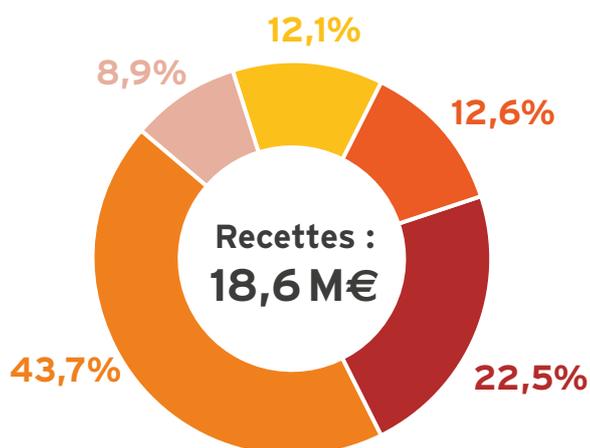
Remarque :

La comparaison des Communes de mêmes strates et de mêmes catégories (touristiques et de montagne) peut également être différente selon les modes de gestion des compétences (régie, affermage, concession...). En effet, comparer le budget de Communes dont l'organisation et la structure sont différentes conduit à une analyse erronée.

Les services publics à caractère administratif : le budget principal et les budgets annexes domaine nordique, forêt et CCAS

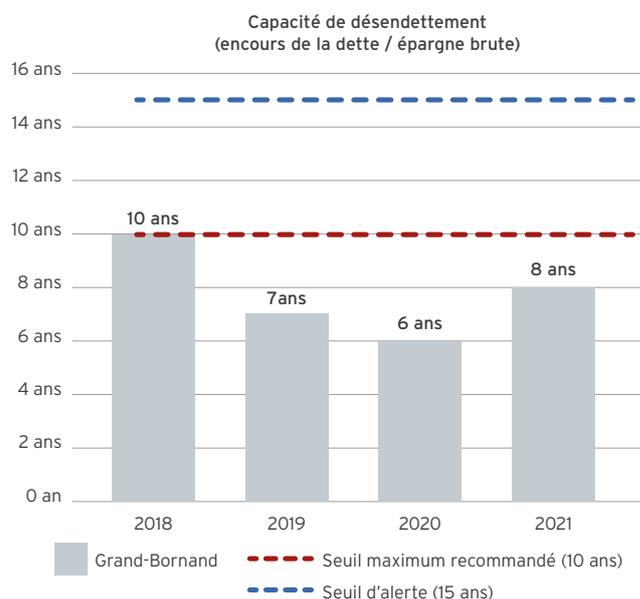
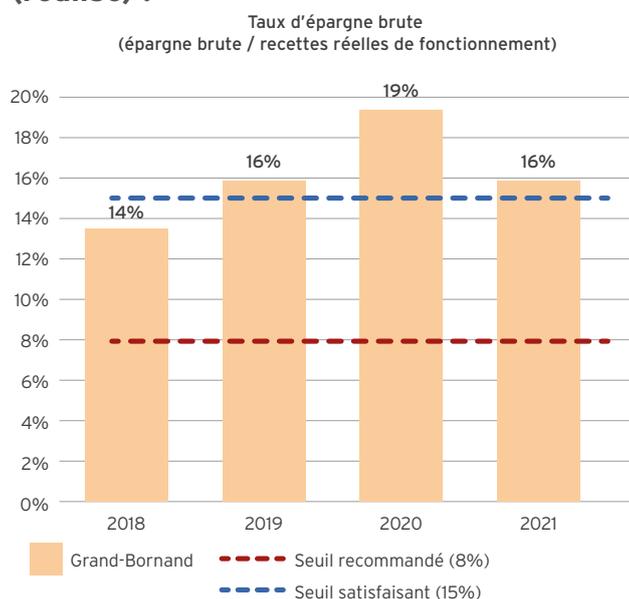


- 27% Aménagement, services urbains et techniques : 5,03 M€**
Travaux et entretien des équipements publics, du mobilier urbain, des réseaux et de la voirie
- 2,2% Sécurité : 0,40 M€**
Police municipale et sécurité incendie
- 3,5% Écoles, crèches, garderies : 0,65 M€**
Accueil périscolaire, garderies, fonctionnement des écoles et de la crèche, personnel des écoles
- 6,9% Habitat et action sociale : 1,28 M€**
Politique de l'habitat et interventions sociales du CCAS
- 9,5% Remboursement de la dette : 1,76 M€**
Au 01/01/2022, 8,2 années sont nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette (en supposant que la Commune consacre l'intégralité de son épargne chaque année)
- 12,3% Tourisme : 2,83 M€**
Information et promotion touristique
- 18,2% Administration générale : 3,39 M€**
Charges administratives et de fonctionnement
- 20,5% Sports, loisirs et culture : 3,82 M€**
Gestion des équipements sportifs, culturels et de loisirs sur le territoire de la Commune



- 8,9% Produits des services et du domaine : 1,67 M€**
- 12,1% Autofinancement : 2,26 M€**
Report des excédents de l'exercice 2021 permettant d'équilibrer le budget primitif 2022
- 12,6% Emprunts 2022 : 2,36 M€**
- 22,5% Dotations, subventions et participations : 4,20 M€**
- 43,7% Impôts et les taxes : 8,14 M€**

Indicateurs de la santé financière de la Commune sur la base des comptes administratifs (réalisé) :



L'épargne brute est un ratio pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement. C'est la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

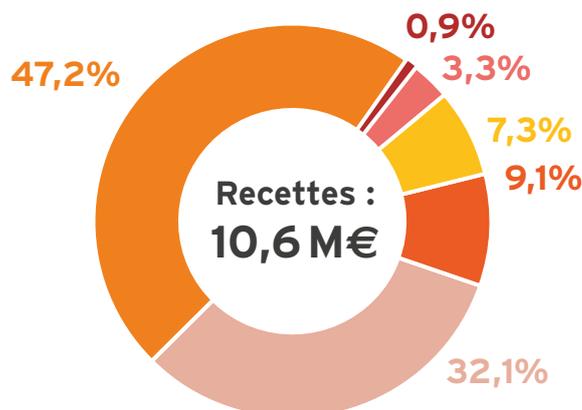
Les services publics à caractères industriels et commerciaux : le budget annexe tourisme



- 44,8% Investissements sur le domaine skiable : 4,76 M€
- 1,6% Aménagement de l'espace : 0,17 M€
- 3,1% Dépenses d'exploitation : 0,33 M€
- 8,7% Mobilités : 0,93 M€
- 9,6% Assistance médicale et secours : 1,02 M€
- 32,2% Remboursement de la dette : 3,42 M€

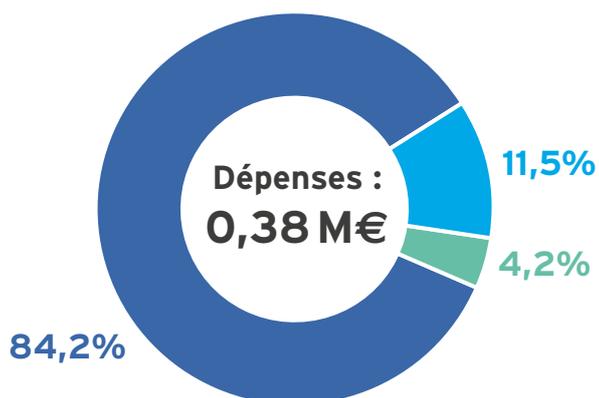
Remarque :

À partir de 2023, les investissements de renouvellement, de modernisation et les nouveaux appareils seront à la charge de l'exploitant. La SAEM contractualisera alors directement avec les banques pour financer les investissements futurs.



- 47,2% Redevances versées par l'exploitant des remontées mécaniques : 5,02 M€
- 0,9% Subventions d'équipement : 0,10 M€
Subvention d'équipement pour l'aménagement du cabinet médical au Chinaillon
- 3,3% Assistance médicale et secours : 0,35 M€
- 7,3% Autofinancement : 0,78 M€
- 9,1% Autres produits : 0,97 M€
- 32,1% Emprunt 2022 : 3,41 M€

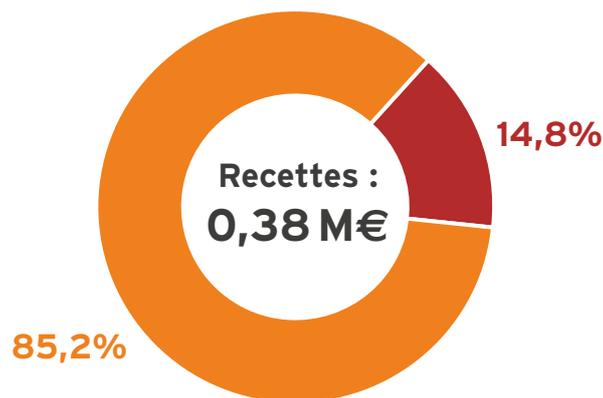
Le budget annexe Auberge Nordique



- 84,2% Remboursement de la dette : 0,32 M€
- 11,5% Dépenses d'équipement : 0,04 M€
Il s'agit de l'enveloppe relative aux provisions pour les investissements courants à mener sur le bâtiment
- 4,2% Dépenses courantes : 0,02 M€
Charges liées à la propriété par la Commune du bâtiment de l'Auberge Nordique (assurance, taxe foncière) et honoraires

Pour mémoire :

L'opération d'extension de l'Auberge Nordique a débutée en 2017 et s'est achevée (comptablement) fin 2021, avec 5,34 M€ de dépenses d'investissement et en recettes 4,56 M€ d'emprunt et 0,78 M€ de subventions d'équipement.



- 85,2% Redevances d'exploitation : 0,32 M€
Il s'agit du loyer versé par l'exploitant de l'Auberge Nordique. Il permet de couvrir le remboursement de la dette qui a financé les travaux de construction et d'extension de l'Auberge Nordique
- 14,8% Autofinancement : 0,06 M€
Reports des excédents de l'exercice 2021 permettant d'équilibrer le budget primitif 2022

Remarque :

Le loyer versé annuellement est composé d'un montant de base de 325 000 € et d'une part variable correspondant à 20% de l'excédent brut d'exploitation réalisé chaque année par le gestionnaire de l'Auberge Nordique.

JEUNESSE



Écoles

Rentrée en préparation !

Suite à la mesure de blocage demandée par l'Éducation Nationale, l'école publique du Chinailon a été contrainte de fermer l'une de ses classes malgré les nombreuses demandes et relances de la Mairie auprès des services décisionnaires. L'équipe pédagogique de l'école a ainsi accueilli ses 35 enfants inscrits pour l'année 2021-2022, répartis sur deux classes.

Les enfants ont pu bénéficier de nombreuses activités, projets et sorties lors de cette année : classe découverte à Quiberon, concert de Bab et Les Chats, poésie, jardinage, orchestre à l'école, ski, natation, mais aussi des demi-journées « changement de classe » où les professeurs ont interverti leurs élèves ! Les CM2 ont également pu s'immerger dans leur nouvelle vie de sixième avec une journée découverte du collège des Aravis.

Pour cette rentrée 2022-2023, 32 élèves sont attendus avec 4 nouvelles inscriptions venant compenser le départ des CM2. Les deux classes compteront ainsi 16 élèves : la première de la petite section au CP, l'autre du CE2 au CM2. Parmi les projets pour cette nouvelle année : création d'un conte musical avec les écoles des Aravis, éducation à l'image, rencontre avec le club des Aînés, ou encore un échange avec Morgex en Italie !



L'école Saint-Jean-Baptiste accueillera quant à elle 160 enfants pour la rentrée scolaire, répartis sur 7 classes : une classe Petite Section/Moyenne Section, une de Moyenne Section/Grande Section, une de CP, une de CE1, une de CE1/CE2, une de CM1 et une de CM2. Brigitte Chanavat, suite à son départ en retraite, sera remplacée par Mélissa Guizzon.

Échange avec Morgex

Dans le cadre du projet transfrontalier « Art, Nature et Culture pour Tous » en partenariat avec Morgex en vallée d'Aoste et financé par le programme européen ALCOTRA, un échange scolaire entre nos deux communes débutera en septembre !

Les enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique du Chinailon et les enfants de CM1 de l'école Saint-Jean-Baptiste partiront à la découverte du Parc de la Lecture, où ils seront

accueillis par leurs camarades valdôtains. Ils y découvriront le travail réalisé par l'école de Morgex autour du jardin et de la biodiversité, sous forme d'ateliers participatifs.

Cet échange sera également l'occasion pour nos jeunes de présenter à leurs homologues italiens le projet pédagogique autour des mots et des langues sur lequel ils travailleront en collaboration les prochains mois. Appuyés par leurs enseignants et un animateur, ils exploreront le français, l'italien et le franco-provençal afin de créer un hymne ou un conte. Ce projet débutera à la suite de ce voyage et se clôturera à l'occasion de la venue des valdôtains au Grand-Bornand en mars 2023 !



Orchestre à l'école

Grâce au soutien des communes et du partenariat entre l'Ecole de Musique des Aravis et l'Education Nationale, 5 orchestres à l'école sont nés dans les 5 écoles des Aravis.

Le projet porté par Lionel Rivière, directeur de l'Ecole de Musique des Aravis et de Johan Buys, directeur adjoint, réunit les élèves autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans.

Au Grand-Bornand, 18 enfants de l'école du Chinaillon et 17 enfants de la classe de CE2 de l'école Saint-Jean-Baptiste se retrouvent sur le temps scolaire pour jouer en orchestre.

A raison d'1h15 par semaine avec 5 intervenants (tous professeurs à l'Ecole de Musique), les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité, grâce à une pédagogie adaptée. L'objectif est d'aller vers les élèves, au cœur de l'école, avec une méthode propre à chacun afin de jouer de la musique ensemble ! Depuis la rentrée, les élèves ont pu essayer tous les instruments : flûte, clarinette, saxophone, trompette, tuba et percussions.

La pratique collective de la musique incite les élèves à une plus grande participation à la vie de groupe et encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité. Cette expérience met également à l'honneur la créativité des enfants à l'aide de la rythmique corporelle et du « soundpainting » qui permet d'improviser en groupe, sous les conseils du chef d'orchestre !

Dès décembre, une petite représentation a été organisée dans les deux écoles. Le samedi 25 juin, sur la place de l'Ancienne Ecole à Saint-Jean-de-Sixt, les 5 orchestres des Aravis (soit plus de 100 enfants !) ont pu se réunir.

Chaque année, un nouvel orchestre débutera pour que tous les enfants aient la chance de découvrir la pratique d'un instrument, au même titre que la pratique sportive, et le plaisir de jouer ensemble.

La pratique musicale a fait son entrée dans le programme de nos écoles depuis septembre 2021 !

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes !

Élu en juin 2021 pour 2 années, l'actuel Conseil Municipal des Jeunes est composé de 9 enfants, issus des classes de CM1 et CM2. Tous ont des projets plein la tête et ont à cœur de représenter les jeunes bornandins !

Au début de leur mandat, ils ont visité les locaux de la Mairie, les services techniques et les équipements sportifs afin d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement de la Mairie. Ils ont également travaillé sur le projet d'aménagement des jeux extérieurs en collaboration avec les services et élus concernés.

Parmi leurs souhaits, celui de renforcer des liens entre aînés et jeunes a permis la rencontre avec plusieurs aînés à l'occasion d'un goûter. Ils ont pu échanger sur le thème des expressions d'hier et d'aujourd'hui, comparer la vie d'antan et d'aujourd'hui et même fait un « blind test » musical !

Nos jeunes élus sont également sensibles à l'écologie. Ils ont participé au nettoyage des pistes sur les domaines alpin et nordique et ont récemment visité le centre de tri « Excoffier » à Villy-le-Pelloux afin d'être incollables sur le tri des déchets.

D'autres projets verront le jour avec la réalisation de petits films, ou encore la visite de la caserne des pompiers... Encore une belle année de découverte et d'enrichissement !





AU BONHEUR DES MÔMES A FÊTÉ SES 30 ANS !

Cette 30^{ème} édition du festival « Au Bonheur des Mômes » est venue consacrer le mariage du turbulent Théâtre de la Toupine avec Le Grand-Bornand ! Une rencontre bien peu conventionnelle à une époque certes pas si lointaine - 1992 - où culture et nature avaient non seulement peu de chance de se rencontrer, mais également d'engendrer un aussi beau « bébé ». Le festival fait désormais partie de l'ADN de notre village.

Réussite éclatante et modèle du genre, notre festival, référence sur la scène artistique européenne jeune public, a cette année encore réuni plus de 80 000 personnes.

Fer de lance de notre dynamique événementielle, il est aussi depuis son origine un lieu de réflexion sur les questions sociétales : le vivre-ensemble, l'accessibilité, l'éco-responsabilité, le lien

intergénérationnel, la place des écrans dans le quotidien de nos enfants...

Événement emblématique de notre territoire, il bénéficie du soutien précieux et historique du Département, de la Région et de la CCVT.

Pour mieux fêter ses 30 ans, ce « Magic festival » a agrémenté sa programmation de temps forts, créant autant d'événements dans l'événement.



Le festival, c'est aussi...

80 000
festivaliers

111
spectacles

350
personnes en coulisses,
dont

45
ateliers,
de 3 mois à 17 ans

87
compagnies dont

26
lieux de spectacles

280
bénévoles et

+ de 2 000
contrats signés entre
programmateurs et
artistes

17
internationales

588
représentations en salle,
sous chapiteau ou en plein air

70
professionnels



Bab et Les Chats au Bonheur des Mômes » : concert en primeur pour plus de 1 000 enfants de la vallée

Coup de cœur de la scène rock du festival l'an passé, le groupe Bab et Les Chats, alias Candice Guennec et Guillaume Baranger, se sont trouvés de nombreuses valeurs communes avec le festival « le plus tendre de l'été ». Au point de s'atteler à l'écriture d'une, puis deux... puis douze chansons réunies sur un CD intitulé « Bab et Les Chats au Bonheur des Mômes, le disque », base du spectacle de la 30^{ème} édition du festival.

Un opus produit et distribué par le groupe Bayard Musique, à qui la démarche artistique du groupe a tapé dans... l'oreille, et dont la playlist intégrera LE tube de Bab et Les Chats : l'hymne des cours de récré « Ensemble nous serons » écrit dans le cadre d'un projet citoyen mené avec l'école des Milles d'Aix-en-Provence et récompensé du premier prix du concours national de la Ligue des Droits de l'Homme en 2015.

Les 1 040 élèves des écoles élémentaires de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes ont eu la primeur de découvrir le spectacle à l'occasion de la Fête de la Musique, le mardi 21 juin à l'Espace Grand-Bo. Deux chansons, dont « Ensemble nous serons » avaient, à ce titre, été travaillées en classe par les enfants qui sont repartis du Grand-Bornand avec chacun un CD deux titres offert par le groupe Bayard Musique contenant également les versions karaoké des morceaux à chanter tout l'été.

« Ils voient des vaches partout... » le retour !

À l'occasion du passage à l'an 2000, un appel avait été lancé par le festival aux artistes, professionnels, collectionneurs, écoliers et autres passionnés dans le cadre d'une démarche artistique visant à créer 2000 vaches de tous... poils : sculptures, fresques et autres installations désormais réunies le long du fameux Parcours de l'Art Vache.

Dans sa volonté d'associer tout le village aux préparatifs de cette « édition anniversaire », Au Bonheur des Mômes a renouvelé cet appel et a ajouté des centaines d'œuvres pérennes ou éphémères à la « pro'meuh-nade »

bornandine. Une nouvelle exposition a ainsi vu le jour aux quatre coins du village, faite de sculptures, peintures, photographies, installations, performances, musiques, récup'art, écriture... Bref, d'œuvres d'art sous toutes ses formes.



« Quels enfants laisserons-nous à la planète ? »

La journée du mercredi 24 août 2022 a fait date dans l'histoire du festival Au Bonheur des Mômes, consacrée à la question, cruciale, de l'accès à la culture et à la nature pour les plus jeunes et leur rôle dans leur épanouissement.

Un appel a été lancé depuis le festival par le fondateur du Club Terre Sauvage - Terre des hommes Eric de Kermel, associé à la psychologue, psychanalyste spécialiste des questions de l'enfance et de la famille Sophie Marinopoulos, auteure d'un rapport pour le ministère de la Culture où elle associe santé de l'enfant et éveil culturel.

Intitulé, à dessein, « Quels enfants laisserons-nous à la planète ? », ce plaidoyer a d'ores et déjà été co-signé par plus de 300 intellectuels et personnalités concernées. Bonne lecture...



QUELS ENFANTS LAISSERONS-NOUS À LA PLANÈTE?¹

Nous, personnalités du monde de la culture, de l'éducation, de la santé, de l'entreprise, souhaitons aujourd'hui interpeller ceux qui conduisent nos politiques locales, nationales et internationales sur la grande corrélation entre «faire atteinte à l'enfance» et «faire atteinte aux écosystèmes naturels».

Aussi l'urgence est à agir en faveur de nos enfants et de notre Terre.

En effet, alors que nous constatons un monde en souffrance, nous observons chaque jour l'émergence de la détresse de nos jeunes. Si nos enfants sont reconnus bien nourris, ils sont affamés de liens. Ils sont malnutris culturellement, de cette culture qui commence dès le plus jeune âge et qui n'est autre que celle du lien avec tout ce qui vit. Ainsi leur enfance hors-sol, hors liens, met leur croissance en danger.

Nous sommes conscients que ce sont bien nos activités humaines qui ont provoqué les transformations de la nature. Le réchauffement climatique en est une illustration. Elles reposent sur des fonctionnements psychiques faits de désir de possession excessif, d'avidité du gain, d'individualisme exacerbé, de déni collectif des communs, de perte des relations d'entraide et d'atrophie de l'empathie qui créent une insensibilité collective et accentuent chaque jour davantage mal-être terrestre et mal-être humain.

Si la situation est bien douloureuse, nous n'avons pas le droit de baisser les bras et d'essaimer des discours pessimistes qui enferment nos plus jeunes dans un sentiment de désespérance et une éco-anxiété qui accélèrent notre propre effondrement. Préserver l'espérance revient à prendre soin de la capacité de chacun à être acteur de son histoire et de prendre part au récit collectif.

Le bonheur doit pouvoir se conjuguer à tous les temps et dans toutes les langues.

Dès à présent, laissons les enfants ressentir le monde, se familiariser avec ses humeurs climatiques, végétales, animales. Offrons-leur les moyens d'interpréter ce qui les entoure, d'éprouver une relation d'«aimance» à tout ce qui vit, humain et non humain. Donnons à l'éveil au sensible la grandeur qu'il mérite et privilégions les temps d'expériences artistiques avec toutes leurs expressions narratives indispensables à l'apaisement personnel et à la pacification sociale.

Parce que le bébé humain naît dépendant, vulnérable, et que toute sa vie tient dans le lien d'amour à un autre que soi, il porte, au plus profond de son être, le courage de «faire avec» et «en confiance». L'heure de sa naissance est l'heure de l'entrée en relation avec un autre qui doit répondre de sa fragile condition par une présence pleine, véritable sceau du bonheur de vivre. Par le filtre de la responsabilité, le parent va distribuer sans compter des regards, des mots, des gestes, des attentions, des anticipations, des interprétations et chaque jour, le bébé va ouvrir plus grand les yeux et regarder plus loin, tout en regardant son parent le regarder.

Permettre dès à présent à chaque enfant de voir au-delà des siens, de comprendre que le familier existe par-delà la famille, que le monde n'est pas à posséder mais à habiter, que le lien ne se consomme pas mais se vit, fera naître une génération capable de colorer autrement notre avenir et le rendre enviable. De là naîtront de nouvelles manières civilisées d'être au monde.

1. Selon l'expression de Pierre Rabhi

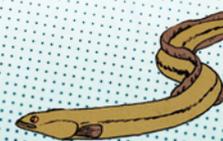
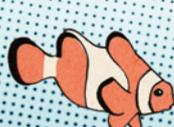
LE GRAND BORNAND

THEATRE DE LA TOUPINE

festival AU BONHEUR DES MOMES

Les Pâtes au beurre

LE CLUB TERRE SAUVAGE TERRE



LA CHARTE DE NOTRE PLAIDOYER

Faisons de nos enfants et de notre jeunesse
la priorité de nos choix de société

- Nourrissons les enfants culturellement d'expériences sensorielles, affectives, émotionnelles, langagières, motrices et cognitives pour enrichir leur condition humaine et leur altérité.
- Donnons du temps à l'enfance pour que nos enfants créent des liens favorables à leur épanouissement par l'émerveillement et la conscience de la valeur de chaque chose:
du temps pour observer, rêver, contempler, penser.
- Ne confions pas l'éducation de nos enfants aux écrans.
- Refusons une éducation de la compétition et encourageons des comportements d'entraide.
- Rendons hommage aux sciences du vivant et rouvrons tous les chemins qui permettent aux enfants de se sentir appartenir à la nature.
 - Refusons que la cadence vienne détruire les rythmes dont toute croissance a besoin pour atteindre sa maturité.
 - Redéfinissons le concept de santé à la lumière de nos maux, en vue de construire des programmes préventifs qui viendront soigner l'interdépendance de nos organismes vivants.

À la question « Quels enfants voulons-nous laisser à notre planète? », nous répondons: des enfants aimés et aimants en retour. Aimer demande d'entrer en relation et de cultiver confiance en soi et en l'autre, émerveillements partagés, expériences sensibles, émotionnelles et affectives réciproques, désir inextinguible de prendre soin de ce qui nous unit et nous différencie. Comme la paix, l'amour est un travail à temps plein et une succession de petits gestes pour une cause immense: la poursuite d'une histoire commune.

Découvrez les signataires de cet appel sur :
aubonheurdesmomes.com



Déclaration du Conseil Municipal des Jeunes au festival !

Le Conseil Municipal des Jeunes du Grand-Bornand a eu l'honneur de participer à la soirée d'ouverture de cette édition anniversaire ! (Re-)découvrez ci-dessous leur déclaration « de grande enfance »...

En ce 30^{ème} Bonheur des Mômes, au milieu de tous ces discours de grands qui ne s'amuse plus, nous sommes ici, pleins de joie et de bonheur, pleins de vie et de juste insolence, pour faire avec vous notre DÉCLARATION DE GRANDE ENFANCE !

Article 1 : *Même si les années passent et que je grandis, même si l'on me dit d'être sérieux dans la vie, je promets de rester un enfant qui s'amuse et qui rit !*

Article 2 : *Dans un jour de rentrée comme un jour de vacances, que l'école finisse ou bien qu'elle recommence, je jure de m'amuser de toute mon innocence !*

Article 3 : *Quels que soient mon âge et ma situation, quels que soient mes devoirs et mes obligations, le plaisir et la joie sont mes résolutions.*

Article 4 : *Parce que les adultes préfèrent faire n'importe quoi plutôt que de s'amuser, je fais la promesse de toujours savoir m'amuser avec n'importe quoi.*

Article 5 : *Puisque le temps passe vite et que la vie aussi, puisqu'il faut profiter à fond d'être des Mômes pleins de joies et d'envies, tous ensemble nous promettons de ne pas être sages, de ne pas devenir grands, et quel que soit notre âge, de rester des enfants !*

NOUVELLES DES ÉQUIPES

Départs

Christine JACQUEMOUD,
Secrétaire du Service
Administration Générale,
en janvier 2022

Anaïs ALVIN,
Chargée de projet ALCOTRA,
en janvier 2022

**Jean-Michel BASTARD-
ROSSET,**
Responsable voirie, a pris
sa retraite en février 2022

Fatima PRONNIER,
Agent d'entretien pour l'Espace
Grand-Bo, en février 2022

Marine BOUVIER,
Responsable des Ressources
Humaines, en mai 2022

**Catherine PERRILLAT-
MERCEROT,**
Gestionnaire comptable, a pris
sa retraite en juillet 2022

Gaston TOCHON-FERDOLLET,
Agent polyvalent au cadre
de vie, a pris sa retraite
en août 2022

Merci et bonne continuation
à tous !

Arrivées

Sophie DAILLY,
Adjointe au Directeur des
Services Techniques
depuis décembre 2021

Evelyne PINTRAND,
Secrétaire des Services
Techniques depuis janvier 2022

Capucine CHAIGNEAU,
Chargée de projet ALCOTRA
depuis mars 2022

Émilie ABBÉ,
Agent d'entretien pour l'Espace
Grand-Bo depuis avril 2022

Céline DUSSUTOUR,
Gestionnaire comptable
depuis mai 2022

Julie NAVE,
Responsable des Ressources
Humaines,
depuis août 2022

Etienne VIOLLET,
Chargé de projet
Développement Durable,
depuis août 2022



De gauche à droite et de haut en bas : Julie Nave, Etienne Viollet, Sophie Dailly, Émilie Abbé, Capucine Chaigneau, Céline Dussutour et Evelyne Pintrand



INFOS PRATIQUES



L'Espace France services des Vallées de Thônes

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et particulièrement via internet ?

Que vous souhaitiez être conseillé pour vos démarches administratives du quotidien ou guidé pour l'utilisation d'un service numérique, **L'Espace France services des Vallées de Thônes** vous propose l'aide dont vous avez besoin.

Mis en place avec l'appui de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et installé dans les anciens locaux de la Régie d'Electricité de Thônes, l'Espace France services des Vallées de Thônes a ouvert ses portes le 2 août 2021. De nombreux services y sont proposés : immatriculation de véhicules, demande de RSA, déclaration d'impôt, accès aux services en ligne, préparation de retraite, aide juridique, obtention de remboursement de soins, aide aux saisonniers et aux jeunes parents...

Horaires et contact

- le lundi et le mercredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le mardi et le jeudi : de 14h00 à 18h30
- le vendredi : de 8h30 à 14h00 en continu

Espace France services des Vallées de Thônes CCVT
10, rue Jean-Jacques Rousseau
74230 Thônes
Tél. : 04 58 13 00 28
franceservices@ccvt.fr

Mairie

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h puis de 15h à 17h30. Le mercredi, ouverture de 9h à 12h.
Tél. : 04 50 02 78 20
info@mairielegrandbornand.com
www.mairielegrandbornand.com

Office de Tourisme village

Ouverture du 25/06 au 20/08/22 tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Du 21/08 au 27/08/22 tous les jours de 9h à 19h (le lundi de 8h30 à 19h). Le 28/08/22 de 9h à 12h. Du 29/08 au 30/11/22 tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 (hors jours fériés).
Tél. : 04 50 02 78 00
www.legrandbornand.com

Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (CCVT)

Les bureaux de la CCVT sont ouverts de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
Tél. : 04 50 32 13 59
accueil@ccvt.fr
www.ccvt.fr

Régie d'Electricité de Thônes (RET)

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 04 50 32 17 17
service-client@ret.fr
www.ret.fr

O des Aravis

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél. : 04 50 10 10 70
info@odesaravis.com
www.odesaravis.com

Déchetteries

Déchetterie de Saint-Jean-de-Sixt
Voie communale N°7 dite de Forgeassoud Dessous
74450 Saint-Jean-de-Sixt
Ouverte de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.
Le samedi, ouverture de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le dimanche.

Déchetterie de Thônes

ZA, Rue de la Balmette
74230 Thônes
Ouverte de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.
Le samedi, ouverture de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le dimanche.

Site de compostage communal

Situé à proximité de la cantine scolaire, le site de compostage communal permet de revaloriser ses déchets organiques. Avant de l'utiliser, merci de vous renseigner sur les règles à respecter (aliments à ne pas déposer, fonctionnement...).

Broyage des déchets verts à domicile par la CCVT

Vous habitez sur une commune de la CCVT ? Bénéficiez **gratuitement** du service de broyage des végétaux à domicile pour valoriser vos déchets verts. Pour cela, consultez les conditions et inscrivez-vous sur le site de la CCVT rubrique « déchets verts ».

Les avantages

- **Économique** : vous évitez les trajets en déchetterie et vous disposez d'une ressource gratuite pour améliorer votre jardin
- **Pratique** : vous ne perdez plus de temps à charger votre véhicule et à aller en déchetterie
- **Écologique** : vous évitez la production de déchets, leur transport inutile et vous entretenez votre jardin avec un apport naturel.